

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prenez avis qu'une séance extraordinaire du Conseil d'administration est convoquée conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3).

Le sujet qui fera l'objet de cette séance extraordinaire est :

- Le financement des écoles à mandats régionaux.

Cette séance extraordinaire se tiendra le 30 novembre 2021, à 19h15, en virtuel, par le biais de la plateforme Teams.

Pour les personnes souhaitant assister à la séance en virtuel, merci d'en faire la demande à l'adresse courriel suivante : secgen@csdecou.qc.ca.

Québec, ce 25^e jour du mois de novembre 2021.



Mélanie Charest, avocate

Directrice du Service du secrétariat général et des communications